



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

durée du travail

Question écrite n° 14344

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport qui vient d'être soumis à la commission des comptes de la Nation. En effet, ce rapport évoque « le mécanisme pénalisant pour l'emploi » du passage généralisé aux 35 heures pour 2002. Le passage aux 35 heures entraînerait une hausse de 2 % du coût du travail liée aux réorganisations, à la masse salariale. Le rapport précise ainsi que « pour que les créations d'emploi soient nombreuses, il faut que les entreprises s'engagent massivement dans le processus de réduction du temps de travail et que les salariés acceptent une modération salariale significative ». Il lui demande quelle est sa position au vu de ces conclusions.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14344

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 1998, page 2604